

**Délibération n°3**

*Objet : Convention avec  
Eco TLC, éco-organisme  
en charge du recyclage  
des textiles*

*Date de convocation :*  
14/06/2011

*Date d'affichage :*  
14/06/2011

*Nombre de Membres  
en exercice :*  
32

*Nombre de présents :*  
21

*Nombre de votants :*  
21

L'an deux mille onze,  
le 22 juin 2011 à 18 h 30,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Présents : Mesdames COMBALBERT, KUHN, PALMIE, PARCELLIER, TAURAN, Messieurs BENOIS, CHERON, FARROUIL, HEBRARD, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRIE, MALMON Alain, MALMON Charles, PAGES, POUJAL, PRADIN, RESONGLES, ROZES, REYGADE, TAFOUREAU,

Excusés : Mesdames FERRERO, LUENGO, Messieurs BARREAU, CALVET, COUDERC, GIORDANA, GUTHMULLER, LESTRADE, MAUBERT, NOUGAYREDE, PRAYSSAC,.

Secrétaire de séance : Monsieur HEBRARD.

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'éco-organisme Eco TLC a été agréé par les pouvoirs publics par arrêté du 17 mars 2009. Il précise que cette société a pour mission de percevoir les contributions au recyclage et au traitement des déchets issus des produits textiles d'habillement, des chaussures et du linge de maison neufs destinés aux ménages et de verser les soutiens aux opérateurs de tri et aux collectivités territoriales. Monsieur le Président rappelle que le SIEEOM du Sud-Quercy a mis en œuvre la collecte des textiles dès 2008.

Monsieur le Président propose aux délégués de passer une convention avec cet éco-organisme qui verse un soutien financier aux collectivités selon les conditions suivantes :

- que la collectivité soit équipée de bornes de collecte des textiles (1 pour 2000 habitants),
- qu'elle communique sur la collecte des textiles.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

**Approuve** la proposition de son Président,

**Autorise** son Président à signer la convention avec la société Eco TLC,

**Autorise** son Président à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

– A D O P T E E –

Le Président,

M. LAMOLINAIRIE